

Rabat, le 3 janvier 2020

## Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

### • Contrat de liquidité à Paris

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 75 326 Titres
  - 4 116 065,00 €

Il est rappelé qu'au 28 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 44 037 Titres
- 4 539 578,00 €

### • Contrat de régularisation de cours à Casablanca

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au :
  - i) compte dédié à la poche de liquidité :
    - 15 000 Titres
    - 34 297 144,63 MAD
  - ii) compte de régularisation :
    - 5 000 Titres
    - 32 663 487,06 MAD

Il est rappelé qu'au 28 juin 2019, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
  - 73 000 Titres
  - 25 771 133,72 MAD
- ii) compte de régularisation :
  - 125 879 Titres
  - 15 063 342,45 MAD